

◆ L'ÉTÉ EST LÀ : PENSEZ À VOS DOCUMENTS DE VACANCES !

VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE QUITTER LE PAYS CET ÉTÉ ?

Vérifiez la validité de vos documents d'identité.



- Le délai pour obtenir un renouvellement de carte d'identité enfant ou adulte est d'environ 15 jours.



- Le délai pour l'obtention d'un passeport est de 7 jours ouvrables.



- Si l'enfant voyage sans ses parents, n'oubliez pas de compléter l'autorisation parentale qui devra être légalisée au service population de votre Commune de domicile.



- Les procédures d'urgence existent mais sont beaucoup plus onéreuses.

Pour tout renseignement : 04/267.06.59 ou population@oupeye.be

LES SERVICES POPULATION, ÉTAT CIVIL ET POLICE ADMINISTRATIVE REÇOIVENT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

☎ Call center : 04/ 267.06.33

✉ population@oupeye.be

📱 0499/926.976

Uniquement par sms en mentionnant votre nom et le document demandé.

Nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.

Joseph Simoné, Échevin de l'État civil

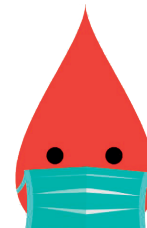
- FERMETURE DU SERVICE SOCIAL DU MERCREDI 24 JUIN AU MERCREDI 15 JUILLET INCLUS -

◆ COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

LES BESOINS EN SANG RESTENT PRESSANTS !

- Le jeudi 9 juillet de 17h30 à 19h30 à l'école communale d'Hermée, rue du Ponçay, 2
- Le mercredi 15 juillet de 17h à 19h30 au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19

Les collectes de sang continuent à être organisées et le port du masque est obligatoire. Utilisez de préférence votre masque personnel. N'oubliez pas de respecter les distances physiques et d'appliquer les gestes barrières comme l'hygiène des mains.



En couverture : Merci les « Confin'artistes » !

Vous avez été des dizaines à nous envoyer vos créations réalisées durant ces semaines de confinement. Pour tous ces dessins, ces peintures, ces textes et bricolages pleins de joie et d'espérance, mille fois merci !

La couverture de ce nouvel Echo d'Oupeye vous est entièrement dédiée.



L'ECHO
d'
OUPEYE

Editeur responsable :
Serge FILLLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique



AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de septembre 2020, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – relations.publiques@oupeye.be pour le lundi 27 juillet dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.

◆ LE MOT DU BOURGMESTRE

100 JOURS DE CONFINEMENT À OUPEYE : FAISONS LE POINT

Mes chers concitoyens, mes chères concitoyennes,

À pratiquement 100 jours de confinement lié à la crise du Covid-19, je tiens à saluer le soutien des services de notre Administration, de mon Collège, et la collaboration des citoyens pour limiter la propagation du virus au sein de notre Commune.

Concrètement, où en sommes-nous aujourd'hui ?

Au niveau de la santé : nous continuons à fournir très régulièrement des masques chirurgicaux à tous les prestataires de soins de 1^{ère} ligne (médecins généralistes, vétérinaires, kinés, dentistes, infirmières... et au personnel soignant des maisons de repos). L'opération « Deux masques pour toutes et tous » organisée les dimanches 10 et 24 mai derniers fut par ailleurs un grand succès. 46.500 masques ont été distribués à nos citoyens sur les 48.000 masques prévus, ce qui donne un taux de distribution de **97% !!!**

Au 16/06, la situation sanitaire dans les maisons de repos est très favorable; en effet, nous ne dénombrions qu'un seul cas de Covid-19 chez les infirmières sur un nombre total de 220 membres du personnel. Celle-ci a été écartée et remplacée par une infirmière bénévole venant de la Croix-Rouge de Belgique. Sur les 400 résidents que comptent nos maisons de repos et de soins seulement 2 seniors sont en isolement, mais leur état est jugé stable et évolue favorablement.

Avec une moyenne de 5,7 cas suspectés ou avérés pour 1000 habitants, Oupeye fait partie des Communes les moins impactées de l'Arrondissement de Liège. (6^e sur les 24 Communes que compte l'Arrondissement de Liège).

Au niveau de la sécurité et du bien-être de vos enfants : les parents qui le souhaitaient ont pu mettre leurs enfants à l'école en toute sécurité grâce au travail mené par les équipes éducatives et les directions. Par ailleurs, je remercie le monde enseignant oupeyen malgré les injonctions parfois contradictoires reçues des autorités.

Durant l'été, vos enfants pourront s'épanouir en participant aux « Stages Fun Oupeye - Été 2020 », mais ce n'est pas tout !

Avec les beaux jours qui reviennent, nous avons proposé aux citoyens habitant dans des zones résidentielles de réserver¹ certaines rues pour en faire des aires de jeux. Quant aux aires de jeux classiques, elles sont accessibles, moyennant le respect des conditions imposées.

Au niveau de la culture et des sports : les aires multisports et zones de fitness, ainsi que des sites comme la Gravière Brock ou encore les Hauts de Froidmont sont également accessibles (selon certaines conditions²).

Il me tient particulièrement à cœur de revenir sur la suppression de nos fêtes locales et des fêtes foraines. Cette décision a été prise en parfaite concertation avec l'Échevin de la Culture et tous les Présidents de Comités des Fêtes.

D'abord pour votre santé, vu la foule attendue dans certains de nos villages, mais aussi pour éviter aux comités d'engager des dépenses financières sans avoir l'assurance que les événements puissent avoir lieu. Dans un esprit de solidarité, les comités dont la fête a lieu habituellement en septembre ont décidé également d'annuler leurs festivités. Il nous faudra patienter pour revivre ensemble la joie de nos fêtes locales.

Néanmoins, il nous semble important d'entretenir une certaine convivialité au sein de nos villages qui ont cruellement souffert de cette longue période de repli sur soi. Si les fêtes ne pourront pas se dérouler avec leur rayonnement habituel, des activités "de taille humaine", respectueuses des prescrits du Comité National de Sécurité, nous semblent répondre à un besoin de cohésion. Cette solidarité nous aura permis de traverser cette épreuve unis par l'espoir de partager ces moments si précieux. Ces retrouvailles auront une dimension symbolique et ne marqueront pas 2020 comme une année perdue dans cette longue tradition de fêtes que nous souhaitons voir perdurer aussi longtemps que possible. J'invite donc les comités à définir les modalités de ces moments conviviaux et à introduire leur demande auprès de mes services.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro spécial de votre Écho d'Oupeye.

Continuons à prendre soin les uns des autres !

Serge Fillot

(1) Notre service mobilité répondra à vos questions au 04/267.06.29 et via l'adresse j.mols@oupeye.be.

(2) Consultez notre site www.oupeye.be ou contactez notre call center au 04/266.06.33 et au 04/267.07.51



◆ DÉCÈS DE MONSIEUR ROBERT TATON

LA COMMUNE D'OUPEYE VIENT DE PERDRE SON DERNIER VOLONTAIRE DE GUERRE



Monsieur Robert Taton est décédé le 29 mai dernier, durant la période de confinement.

En 1940, à l'aube de la guerre, celui-ci était trop jeune pour faire partie de la grande mobilisation générale.

C'est 4 ans plus tard, après la libération du pays, qu'il s'engage dans la nouvelle armée belge. Recruté comme volontaire de guerre, il rejoint la 2^e Brigade d'Irlande, baptisée " Yzer ".

Après la guerre, il intègre la gendarmerie et pendant de nombreuses années, a servi à l'ancienne "brigade" de Haccourt.

Nous tenons aujourd'hui à rendre hommage à sa mémoire et à le remercier pour son engagement au service de notre Nation.

*Carine Plomteux,
Échevine f.f. des Affaires patriotiques
et l'ensemble des Membres
de la Maison du Souvenir*

◆ RENCONTRES AVEC DES OUPEYENS AU CŒUR DE LA PANDÉMIE

La Commune d'Oupeye a également souffert de cette pandémie. Nous avons récolté le témoignage de Magali d'Oupeye, infirmière dans une maison de repos et qui a été touchée sévèrement par le Covid 19.

“ POUR MOI, LE MASQUE DEVRAIT ÊTRE OBLIGATOIRE ! ”

Comment avez-vous pris conscience que vous étiez contaminée ?

Je m'en suis rendu compte très vite. Même si je n'ai pas eu de fièvre, j'ai éprouvé de gros maux de tête, un mal de gorge persistant, une toux tenace et surtout une énorme fatigue. Mon médecin traitant m'a envoyé au centre de tri à Hermalle où un frotti a diagnostiqué, après trois jours, la présence du virus.

Quel traitement avez-vous suivi ?

Dans un premier temps, on m'a prescrit des vitamines C et D. Après une semaine, mon état s'est dégradé. Le service des urgences a décelé des lésions pulmonaires. J'ai repris le chemin de mon domicile car mon taux d'oxygène au repos était acceptable. Un antibiotique m'a été prescrit.

Êtes-vous toujours suivie ?

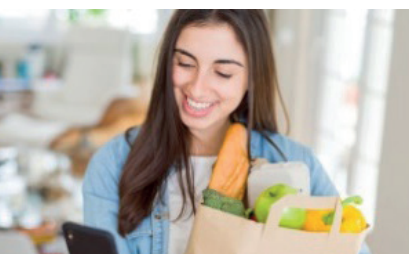
Mon médecin traitant m'a prescrit des examens chez le cardiologue, le pneumologue, des prises de sang, un scanner. Le diagnostic a été posé le 22 mars. Encore aujourd'hui, après presque trois mois, je sais que mon corps n'arrive pas encore à reprendre le dessus.

Quel conseil ou information donneriez-vous à nos Oupeyens ?

Chacun doit avoir conscience que ça n'arrive pas qu'aux autres parce que chaque corps réagit différemment quand il s'agit de se prémunir. Pour moi, le masque devrait être obligatoire. Même si ça peut paraître « bateau », lavez-vous les mains très souvent.

Avez-vous des remerciements à formuler ?

Je voudrais remercier mes collègues qui m'ont apporté un vrai soutien psychologique dans cette épreuve ainsi que mon médecin traitant pour sa prise en charge.



La pandémie a eu au moins une conséquence positive : la « réinvention du lien social ». De nombreux Oupeyens bénévoles sont venus en aide à des personnes en difficulté sous des formes diverses : confectionner et distribuer des masques, aller faire les courses, ...

Nous avons rencontré un couple, Anne-Catherine et David de Hermée qui se sont rendus dans des commerces pour réaliser les courses alimentaires de personnes précarisées. Les autres membres du groupe se sont joints à eux pour répondre à nos questions.

“ REFAIRE LES COURSES ? JE SUIS DISPO SANS HÉSITER ! ”

Pourquoi et comment avez-vous proposé vos services ?

- Parce qu'en cette période, c'était la seule possibilité que j'avais d'aider les personnes mises en difficulté par le Covid d'autant que j'étais en télétravail.

- J'ai trouvé l'idée initiée par Fabienne très intéressante et nécessaire en cette période de repli sur soi. J'aurai peut-être un jour besoin d'aide aussi.

- Étant motorisé et en bonne santé, il m'a semblé normal de venir en aide à ceux qui n'avaient pas cette chance.

Quelle était l'organisation concrète ?

La Commune a, dans un premier temps, accrédité les bénévoles qui avaient chacun un secteur. Les personnes en besoin contactaient l'administration qui transmettait le numéro de téléphone pour la prise de contact. Le demandeur établissait une liste des courses, donnait son magasin de prédilection et sa carte bancaire. Le bénévole allait faire les courses et les ramenait au domicile du demandeur.

Quelles relations avez-vous tissées avec ces personnes ?

Dans un premier temps, les personnes étaient un peu gênées. Par la suite, la confiance installée, les relations sont devenues amicales. Avec une personne, nous avons même convenu de continuer après le confinement.

Avez-vous des anecdotes ?

Un jour, je me suis senti bête parce que la carte bancaire du demandeur ne passait pas.

Faire les courses pour une autre personne n'est pas évident. Se retrouver au rayon boulangerie et ne pas savoir quel pain gris choisir parmi une flopée de propositions. Lors de ma première mission, la dame avait noté les courses dans le sens de marche du magasin. Je ne l'ai compris qu'à la fin, deux heures plus tard.

Pour conclure ?

À refaire, je suis dispo sans hésiter. Chouette expérience !

Notre Commune et Liège Métropole ont coordonné l'action "2 masques pour toutes et tous".



En amont, un appel a été lancé pour confectionner des masques en tissu.

C'est ainsi que 30 couturières solidaires de la Commune d'Oupeye ont participé à l'élan de solidarité. Elles ont produit plus de 3500 masques en tissu en 2 semaines.

Bravo et merci à elles !

Nous donnons la parole à une des couturières, Vanessa de Vivegnis :

“
**FAIRE DES MASQUES M'A PERMIS
DE ME SENTIR UTILE**

”

Quelles raisons vous ont motivée à être volontaire dans la confection de masques ?

Je me suis lancée dans la couture il y a environ 3 ans, j'adore ça mais je n'ai pas beaucoup de temps à y consacrer en règle générale car je suis déjà bien occupée (je travaille en tant qu'éducatrice spécialisée, je donne des cours de zumba et l'année dernière, j'ai refait une formation de Conseil en Image parallèlement à mon travail afin de démarrer une activité complémentaire). Ayant pris des congés lors de cette période de confinement car nous étions trop sur mon lieu de travail et que l'un de mes fils était potentiellement à risques, j'ai souhaité me rendre utile en proposant mes services pour coudre des masques.

Comment s'est déroulée l'action pour vous ?

Cela m'a permis de confirmer mon attrait pour la couture car malgré le côté redondant de cette confection "à la chaîne", j'ai adoré confectionner ces masques. Cela m'a pris énormément de temps et la dernière soirée nous l'avons passée avec mon compagnon, lui au repassage, moi à la couture, jusqu'à 2h du matin afin d'avoir tout terminé, mais nous avons réussi, ouf!

Que vous a apporté cette initiative bénévole? Souhaitez-vous vous engager à l'avenir dans d'autres actions bénévoles?

A vrai dire, je donne déjà des cours de zumba à Hermalle-sous-Argenteau une fois par semaine pour l'ASBL Sport Loisir Bien-être, dont l'objectif est de permettre à tout le monde de faire du sport sans se ruiner et cela me plaît énormément. Sinon, pour ce qui est de la confection de ces masques, je dirais que les réaliser m'a permis de me sentir réellement utile dans le cadre de cette crise qui a été compliquée à gérer pour tout le monde.

DEVANT CHEZ NOS PETITS PRODUCTEURS...

La mise en confinement et les mesures liées aux commerces, dont l'obligation de faire ses courses dans un rayon limité, ont donné une place et un rôle de choix à nos producteurs locaux. Dans le respect des consignes sanitaires, ces derniers ont continué à proposer leurs produits à leurs habitués mais aussi à de nouveaux clients découvrant ainsi les possibilités de se fournir en produits de qualité parfois à quelques kilomètres de chez eux. Devant les points de vente de deux producteurs, nous avons rencontré des clients qui nous parlent de ces produits qu'ils trouvent dans une cour de ferme ou dans un petit coin de nos villages.

“
**KRISTINA : « J'AI DÉCOUVERT
D'AUTRES PRODUITS DU
PRODUCTEUR »**

”

Je connaissais ce petit producteur car je venais parfois y chercher des fraises. Mais outre un petit coup d'œil, je n'y avais jamais acheté d'autres fruits et légumes. Cela a changé avec ce confinement et je m'en réjouis. Je me suis en effet fournie ici ... malgré une attente assez longue ... et chez deux

autres producteurs proches pour des légumes que j'achetais d'habitude en supermarché. J'ai aussi découvert des légumes car il fallait parfois prendre les produits « restants » du jour. Est-ce plus cher ? Peut-être un peu plus, mais pas toujours, contrairement à ce que je pensais. Par contre, au niveau du goût et de la qualité, on constate vite la différence.

Depuis le déconfinement, je vais également au supermarché même si vous me voyez ici... Mais cela ne m'empêche pas de venir une fois par quinzaine chez les producteurs pour mes légumes et fruits de saison. J'espère qu'avec mes achats, je soutiens ces gentilles personnes, courageuses et passionnées et les aide à faire vivre leurs belles activités agricoles. J'ai bon espoir parce qu'il me semble que cette période a vu grandir une clientèle. Tant mieux pour ces producteurs !

“
**GILLES : « FAIRE VIVRE
LE COMMERCE LOCAL ET
PÉRENNISER LES ACTIVITÉS DE
NOS PRODUCTEURS »**

”

Fréquentiez-vous déjà les producteurs locaux avant le confinement ?

Nous sommes habitués au commerce local et aux circuits-courts depuis longtemps. Lors de cette crise, nous avons renforcé notre fréquentation pour certains aspects, notamment pour les produits frais.

Qu'avez-vous découvert chez nos producteurs durant cette période spéciale ?

Plus de fréquentation certainement, plus de succès. Plus de place aussi pour les produits locaux et les nouveaux produits. Nous commençons à avoir de petites supérettes de proximité, c'est très intéressant de pouvoir regrouper un certain nombre d'achats en un seul endroit.

Les gens se rabattent sur des produits de base. Ils paient peut-être un peu plus cher les produits de meilleure qualité chez ces producteurs plus proches et plus soucieux de notre environnement.

Vu la réouverture d'autres commerces, allez-vous continuer à fréquenter les producteurs locaux ?

Nos achats principaux restent les produits de base en grande surface, mais ce sont des achats limités. Pour les achats spécifiques et frais, nous essayons de trouver chez les producteurs de la région, notamment en légumes, charcuterie et fromage.

Nous les soutenons pour faire vivre le commerce local et ainsi garantir à nos producteurs des revenus suffisants pour qu'ils puissent pérenniser leurs activités.

Joseph Simoné, Échevin
et son équipe Communication



DEPUIS LE 24 MAI, NOTRE SERVICE TRAVAUX A REPRIS L'ENSEMBLE DE SES TÂCHES

Oupeyens, Oupeyennes,

C'est, évidemment, dans le respect des mesures élémentaires sanitaires imposées par la situation évolutive, que le personnel ouvrier s'attelle à rattraper le retard occasionné par la période que nous venons de vivre.

Tant aux « Travaux » qu'aux « Espaces verts », chacun donne le maximum et je leur en suis très reconnaissant.

Je remercie également les citoyens qui, eux aussi, prennent en compte les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et font preuve de patience à notre égard.

Pour rappel, l'application BETTERSTREET est la meilleure solution pour nous signaler des problèmes ! La photo et la géolocalisation précise vont nous faire gagner du temps et, cerise sur le gâteau, ce service permet de vous tenir au courant de votre dossier presque en temps réel.

Le mail ou le téléphone sont toujours d'actualité :

Service travaux : 04 267 06 30

Adresse mail : travaux@oupeye.be - proprete@oupeye.be



Remise en état de nos terrains de pétanque publics



Plantations d'arbustes et d'arbres fruitiers au pied du Bois de l'Abbaye à Vivegnis



Parterre aménagé rue de Tongres à Haccourt

L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Précédemment, j'ai déjà eu l'occasion d'expliquer les difficultés actuelles éprouvées par toutes les Communes wallonnes à maîtriser la nature sauvage dans leurs espaces publics.

En effet, l'interdiction des produits phytosanitaires amène la prolifération de végétation envahissante et, particulièrement dans les cimetières.

Soucieux de ne pas revivre la mise en place de solutions d'urgence telle que nous l'avons connue l'année dernière, nous avons élaboré un plan « cimetières » qui est destiné à combattre efficacement le développement exponentiel de cette végétation sauvage. Son application a démarré en mai et se prolongera jusqu'en novembre. Les résultats sont encourageants. Il suffit de visiter l'un de nos 12 cimetières pour se rendre compte du travail efficace réalisé par nos ouvriers ainsi que ceux du CPAS et je les en félicite !

Parallèlement et dans le même objectif, la réalisation d'allées en klinkers se poursuit avec, notamment, la grande artère principale du cimetière de Vivegnis et le projet en cours d'une allée supplémentaire dans le cimetière d'Oupeye.

Christian Bragard, Échevin des Travaux



Locaux réaménagés à la disposition des ouvriers d'entretien des cimetières



L'allée principale du cimetière de Vivegnis réalisée en klinkers

BALADES PÉDESTRES ET CYCLISTES

DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ NOS BALADES PÉDESTRES À TRAVERS LA COMMUNE D'OUPEYE.

Entre 5 et 12 km, au départ d'un de nos 7 villages, choisissez celle qui vous convient le mieux et découvrez ainsi notre belle entité !

En collaboration avec la commission « Sentiers, Nature et petit Patrimoine », nous avons édité une brochure détaillant chaque promenade.

Vous y trouverez un descriptif complet des circuits (avec de nombreuses photos) mais également de tout ce qui jalonne ces parcours en matière de flore et faune, d'architecture, de contes et légendes, d'histoire, de patrimoine, etc.

Ces fascicules sont disponibles gratuitement à l'Administration communale de Haccourt. Ils se trouvent également sur le site communal www.oupeye.be. Vous pouvez dès lors les télécharger et/ou les imprimer.

Je vous rappelle qu'il vous faudra impérativement respecter les consignes de sécurité qui seront en vigueur au fil du temps !



« La promenade est essentiellement une manière de converser avec soi. » (Chantal THOMAS)

Christian Bragard,
Échevin des Espaces verts



RUES RÉSERVÉES AUX JEUX

En juillet et en août, plusieurs rues parrainées par des citoyens seront réservées aux jeux. Il s'agit de rues résidentielles, à l'écart du trafic de transit et des itinéraires de bus et comportant un nombre significatif d'enfants.

Dès lors, cela implique que, dans ces rues, de 9h à 19h, toute la largeur de la voie publique est réservée pour les jeux, des enfants principalement. Seuls les conducteurs habitant la rue ou y ayant leur garage et les véhicules d'urgence y ont accès. Les conducteurs qui y circulent doivent le faire à l'allure du pas et céder le passage aux piétons qui y jouent. Ils ne peuvent les mettre en danger, ni les gêner et doivent leur céder la priorité et au besoin s'arrêter. Les cyclistes doivent descendre de leur bicyclette si nécessaire. Tous doivent redoubler de prudence en présence d'enfants.

À chacun des accès, la signalisation réglementaire sera apposée sur une barrière Nadar et permettra d'informer les conducteurs du statut de la rue.

Les marraines et parrains des rues concernées veilleront à ce que les barrières restent bien en place aux heures prévues ; ils constituent le relais envers la Commune.

Rues concernées :

- rue du Sartel,
- rue du Passage d'Eau (partie en cul-de-sac),
- rue du Panorama,
- rue d'Erquy (entre les n° 18 et 44),
- le quartier reprenant les rues P. Renson, N. Duchâteau et Dolhain Champs,
- rue Riga,
- rue Célestin Demblon (partie en cul-de-sac),
- rue du Cep,
- rue d'Abhoos,
- allée des Houx,
- la rue des Hirondelles à partir de la date de fin des travaux de l'avenue Reine Astrid

Serge Fillot,
Bourgmestre en charge de la Mobilité

2020
O U P E Y E

PLAINE DE JEUX D'ÉTÉ

Pour les enfants domiciliés sur la commune d'Oupeye ou fréquentant ses écoles

En cette période spéciale, il ne nous est pas permis d'ouvrir les portes de notre traditionnel Centre de vacances d'Oupeye; son système de fonctionnement ne répondant pas aux normes exigées.

Cependant, nous vous proposons d'accueillir vos enfants au sein de notre Plaine de jeux d'été.

LIEU	Houtain St-Siméon - Ecole communale , rue Voie du Puits
AGE	2,5 ans (l'enfant doit être propre) à 12 ans
CONTACT	Inscription obligatoire par téléphone au 04/2670618 à partir du 13 juin de 10h à 13h et du lundi au vendredi de 8h30 à 17h *
PERIODE	Du lundi au vendredi, du 6 juillet au 21 août
ENCADREMENT	Animateurs engagés par la Commune d'Oupeye (service Jeunesse)
TARIF	12€50/semaine (payable le lundi à l'arrivée de l'enfant sur le site) Possibilité d'intervention de la mutuelle et déduction fiscale
HORAIRE GARDERIE	de 7h30 à 9h et de 16h à 17h
HORAIRE ANIMATION	de 9h à 16h

* Deux échéances sont fixées pour les inscriptions :
 Entre le 13/6 et le 3/7 pour la période d'accueil sur la Plaine du 6/7 au 24/7
 Entre le 6/7 et le 24/7 pour la période d'accueil sur la Plaine du 27/7 au 21/8.
 Les parents qui ne respecteront pas leur engagement vis-à-vis de l'inscription de leur enfant verront leur réservation supprimée.
 En effet, en raison des mesures sanitaires,
 seuls 45 participants pourront être accueillis chaque semaine ;
 il convient dès lors de ne pas réserver une place s'il n'est pas certain que l'enfant participera aux activités proposées durant la semaine.

Un complément d'informations et des documents à compléter seront transmis à chaque parent après inscription de son enfant.

Une organisation de l'Administration communale d'Oupeye - Service Jeunesse

◆ ENVIRONNEMENT

Suite à la crise sanitaire que nous vivons, de nombreux concitoyens passeront leurs vacances dans notre jolie commune. Mais pour y faire quoi ? Quelques idées environnementales peut-être !



LA GRAVIÈRE BROCK : UN LIEU DE PROMENADE

Certains d'entre vous jouiront de ce splendide patrimoine environnemental.

Nous vous l'avons régulièrement présenté au travers de cet Echo d'Oupeye. Aussi, pour le respecter, nous voudrions vous rappeler, dans ce petit tableau, les actes que nous ne pouvons pas réaliser.

Je suis persuadé que vous saurez en prendre soin. Pour les personnes qui contreviendraient au règlement, des **sanctions** seront prises et les passages policiers seront fréquents.



L'envie est grande, surtout par beau temps, de plonger et se baigner dans un plan d'eau comme celui-ci.



Danger ! Savez-vous que cette étendue d'eau n'est pas répertoriée comme une eau de baignade. Cela signifie que sa qualité microbiologique n'est pas garantie et que les risques d'infection sont réels. En outre le risque de noyade est important par le danger d'hydrocution. Un choc thermique tétanise le nageur. Comme il n'est pas accessible à la natation, ce site n'est pas équipé de moyens techniques de secours (bouées, cordes, limitation de zones de plongée, infirmerie, couverture, défibrillateur, ...). Donc en cas d'accident, aucune mesure ne pourrait être prise rapidement.

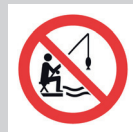
Quoi de plus agréable qu'un barbecue dans ce cadre enchanteur...

Danger ! En cas de fortes chaleurs, de sécheresse, le feu peut se propager aux herbes sèches, aux



prairies voisines, et détruire durablement l'habitat de nombreuses espèces. Les amateurs de BBQ ne possèdent bien sûr pas de moyens d'extinction et le site n'en est pas équipé. Le mal sera donc irrémédiable.

Un beau plan d'eau ! Idéal pour s'adonner aux plaisirs de la pêche.



Danger ! ...On ne s'improvise pas pêcheur. La pêche, bien que d'apparence paisible, est une discipline récréative pratiquée par des amoureux de la nature, qui la connaissent et la respectent.

C'est la raison pour laquelle à la Gravière, il est imposé :

1. le respect d'un règlement interne imposant le no kill absolu ;
2. la possession d'un permis de pêche wallon et, par extension, en vue de favoriser la réappropriation d'un lieu public par ses habitants les plus proches, l'affiliation à la Fédération des pêcheurs de la Basse-Meuse. On ne respecte que ce qu'on connaît.

CONSTRUCTION D'UN NICHOTR ET D'UN HÔTEL À INSECTES

J'aime bricoler et/ou je veux me rapprocher encore de la nature. Alors, pourquoi ne pas construire un nichoir ou un hôtel à insectes et pourquoi pas avec les enfants. C'est assez simple ! Voici 2 tutoriels faciles que vous trouverez sur le site www.youtube.com. Dans la barre de recherche, tapez :

1. comment fabriquer un nichoir pour oiseaux
2. fabriquez un hôtel à insectes pour votre jardin

Je vous souhaite beaucoup de plaisir lors de la conception mais aussi lors des observations multiples de la vie des oiseaux et des insectes.



DES JEUX ÉCOLOGIQUES AVEC NATAGORA

Les écoles ont refermé leurs portes. Quelles activités à la fois intéressantes et ludiques pouvons-nous proposer à nos enfants ? Ils aiment être dehors, se défouler, jouer ensemble, s'épanouir.

Je vous propose de vous transporter dans les carnets d'activités de Natagora, organisme qui a pour but de protéger la nature. Autour de différents thèmes environnementaux, vous trouverez, à chaque fois, des infos très concrètes, un jeu, un bricolage, une activité qui s'y rapporte. Souvent, ça se passe à l'extérieur car la nature est certainement la plus grande armoire à matériel de bricolage. Vous pourrez également vous essayer à la cuisine à partir de recettes nature aux plantes. Pour cela, vous pouvez télécharger les deux recueils d'activités en vous rendant sur la page du site Natagora :

www.natagora.be/deux-recueils-dactivites-et-de-recettes-nature

L'invitation est lancée : jouez, sortez, profitez de la nature avec vos enfants.



À PIED OU À VÉLO !

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur les balades pédestres et cyclistes à la page 7.

Les balades d'Oupeye



POTS DE FLEURS ET PLATEAUX CONTENANT LES POTS DE FLEURS DANS LE SAC BLEU

Nous avons reçu beaucoup de questions à ce propos.

La limite de 8L ne s'applique pas pour les pots de fleurs. Ils sont acceptés, dans le nouveau sac bleu, s'ils rentrent dans le sac. Ils ne peuvent être ni découpés, ni empilés, mais sont acceptés s'ils sont écrasés.



CONSEILS POUR ÉVITER LES FILES AU RECYPARC



- Évitez le mardi et le samedi.
- Téléphonnez afin de connaître le temps d'attente approximatif.

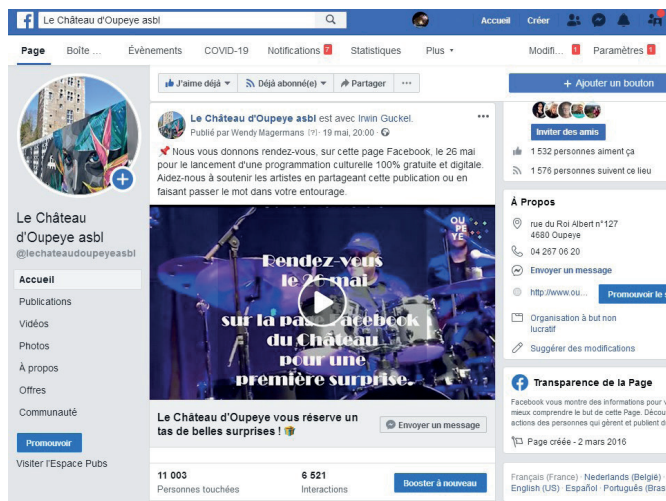
Haccourt, rue de Campine : 04/379.36.17

Joseph Simoné, Échevin et son équipe Environnement

Cela ne vous aura sans doute pas échappé mais, si c'était le cas, sachez que le service culturel de la Commune (Echevinat de la Culture et ASBL Château d'Oupeye), depuis le début de la période de confinement, poursuit ses activités au travers des réseaux sociaux (Facebook et YouTube). Régulièrement des rendez-vous et des contenus culturels y sont diffusés tels que des extraits de concerts, des interviews, des capsules humoristiques, etc.... en attendant de reprendre, avec impatience et aussi tôt que possible, une programmation en « live » !

Rendez-vous :

- [sur notre page Facebook](#) : Le Château d'Oupeye ASBL
- [sur la page Youtube](#) : Commune d'Oupeye



RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE !

Peu à peu la vie sociale, culturelle et sportive oupeyenne reprend un cours normal. En témoigne ce petit reportage réalisé il y a quelques jours à travers l'entité (Ecole de musique Domido de Vivegnis, plaine de jeux d'Oupeye, cours de Tai Chi aux Ateliers du Château, salle d'étude à la bibliothèque, tennis au club La Marmotte, ...). Bien entendu la prudence reste de mise et les gestes de prévention acquis ces derniers mois sont toujours à appliquer. Courage et bonnes vacances à toutes et tous !

*Irwin Guckel,
Échevin de la Culture et des Sports*



PUBLIER VOS PHOTOS SUR LE COMPTE INSTAGRAM DE LA COMMUNE

La Commune d'Oupeye vient d'ouvrir un compte Instagram* nommé "Citoyen.Oupeye". Nous vous proposons d'alimenter ce compte avec vos plus belles photos. Cette période atypique est l'occasion de redécouvrir notre territoire communal. C'est donc le moment de dégainer votre appareil pour photographier les plus jolis recoins, de jolis détails ou de super moments de solidarité entre citoyens !

Concrètement, vous pouvez nous envoyer vos photos :

- **par la messagerie d'Instagram**, si vous disposez d'un compte,
- **par Whatsapp** au 04/267.07.25,
- **par e-mail**, à l'adresse citoyennete@oupeye.be

Les photos reçues seront publiées, par le service Citoyenneté, sur le compte de la Commune. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de recevoir vos clichés!

En attendant, nous avons posté de très jolies photos réalisées par le photographe Bernard Jacquemin. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil. Vous allez sans doute reconnaître quelques lieux emblématiques de notre belle commune d'Oupeye.



*Instagram est une application pour téléphone qui permet de rendre publiques des photographies et/ou des vidéos.

*Carine Plomteux,
Échevine f.f. de la Participation citoyenne*

◆ STAGES FUN OUPEYE (été 2020)

Nous avons le plaisir de vous informer que des stages seront bien organisés à Oupeye durant cet été.

Afin de faciliter la mise en place de l'offre d'accueil pour vos enfants, nous vous proposons une formule simplifiée mais tout aussi enrichissante et épanouissante pour les divertir, les « **Stages FUN Oupeye – Été 2020** ».

À un tarif unique de 36 euros par semaine, par enfant, ils se dérouleront sur les sites suivants :

- écoles communales d'Hermée, d'Oupeye et de Haccourt,
- centres sportifs d'Hermalle et de Haccourt,
- château d'Oupeye.

Ces stages seront encadrés par des animateurs tant de l'ASBL Château d'Oupeye (Génération future), que par ceux engagés spécifiquement par la RCA et la Commune (services sport, jeunesse, culture).

Nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre mutuelle qui intervient dans le coût de ces activités.

Toutes les informations relatives à cette offre d'accueil sont visibles sur le site www.oupeye.be. Les inscriptions ont débuté le 13 juin dernier mais il reste quelques places disponibles.



◆ BIBLIOTHÈQUES : UNE RÉOUVERTURE PROGRESSIVE

JUSQU'AU VENDREDI 3 JUILLET

Un service de commandes (Take away) est mis en place à la bibliothèque d'Oupeye.

Modalités :

- Commande du lundi au vendredi de 9 à 12h en vous munissant de votre carte de lecteur
- Soit par téléphone au 04/267.07.71 (à privilégier) soit par mail bibliothequecommunale@oupeye.be
- Retrait des commandes suivant l'horaire suivant : du lundi au jeudi : 14-16h ; vendredi : 16-18h
- Pour les personnes à risque, un service de portage à domicile est instauré

Retour à la bibliothèque des documents en prêt :

Les documents que vous avez en prêt doivent être placés dans un sac fermé et déposés dans le contenant prévu à cet effet suivant le même horaire que les retraits. Ceux-ci seront placés en quarantaine durant 7 jours.

À PARTIR DU MARDI 7 JUILLET JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE

La bibliothèque d'Oupeye sera à nouveau accessible selon les modalités suivantes.

Horaire d'accès pour emprunt et retour des documents

- mardi et jeudi de 14 à 16h - mercredi et vendredi de 14 à 18h

Infos pratiques

Nombre de personnes à la fois : 5.

Pour les familles : 1 adulte et 1 enfant de moins de 12 ans ; pas de mineur de moins de 12 non accompagné.

Nous vous remercions de respecter les consignes : **port du masque, utilisation de gel à l'entrée, un panier à disposition.**

Pour la rentrée des documents : emballés dans un sac fermé et déposés dans les containers à l'entrée.

Pour les personnes à risque, un service de portage à domicile est organisé sur demande.

Espaces accessibles en permanence durant les heures d'ouverture :

Espaces jeunesse, ados et adultes, ludothèque

Les espaces presse, cyberthèque et de jeu sont fermés

Les bibliothèques filiales (Hermée, Hermalle, Heure, Vivegnis) restent fermées

Facebook : nous continuons notre programme...

Mardi : Suggestions des bibliothécaires,

Mercredi : Ré'créatif (bricolage pour enfants),

Jeudi : Jeu'di présentation d'un jeu,

Vendredi : Cyber capsule,

Samedi : Chuchoteurs d'histoires.

N'hésitez pas à consulter le catalogue sur le site internet : <http://www.oupeye.eu/bibloupe/> ou la page Facebook.

Très heureux de vous retrouver.

Prenez soin de vous.

Les bibliothécaires.

Dans l'Enseignement communal d'Oupeye

Rentrée scolaire le mardi 1^{er} septembre 2020

Informations complémentaires :

www.oupeye.be

Echevin responsable : Irwin GUCKEL

Service de l'instruction : 04/267 06 88

HACCOURT



EFC Haccourt
Rue des Ecoles, 4

04/353 38 80

HACCOURT



EFC Haccourt
Rue des Ecoles, 24

04/353 38 90

HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU



EFC du Petit-Prince
Rue Joseph Bonhomme, 25

04/353 38 70

HERMEE



Centre éducatif du Val d'Aaz
Rue du Ponçay, 1

04/353 38 50

HERMEE



Ecole maternelle de Hermée
Rue du Ponçay, 1

04/353 38 50

HEURE-LE-ROMAIN

Immersion néerlandaise



EFC Jules Brouwir School
Rue Baronhaie, 57

04/353 38 00

HEURE-LE-ROMAIN



EFC Heure Centre
Rue de la Hachette, 9

04/353 38 40

VIVEGNIS



EFC Viv' Active
Rue Pierre Michaux, 7

04/353 38 60

HOUTAIN-SAINT-SIMEON



EFC Houtain
Voie du Puits, 13

04/353 38 10

VIVEGNIS



EFC Lambert Briquet
Rue Fût-Voie, 134

04/353 38 35

OUPEYE



Ecole maternelle Jeanne Rombaut
Rue F. Brunfaut

04/353 38 95



OUPEYE



EFC José Bodson
Rue du Roi Albert, 179

04/353 38 20

◆ OUPEYE EN IMAGES

SOYEZ PRUDENTS. SORTEZ MASQUÉS

Ce ne sont pas moins de 50.000 masques qui ont été distribués les dimanches 10 et 24 mai en porte à porte par de nombreux agents communaux. En amont, la préparation tant administrative (listings d'adresses, répartition des rues,...) que logistique (préparation du matériel,...) a également été menée de main de maître par plusieurs collègues. Nous tenons également à remercier l'ensemble des citoyens qui ont réservé un accueil chaleureux et positif à nos agents.



RÉOUVERTURE DU MARCHÉ D'OUPEYE

C'est une bonne nouvelle ! Votre marché local d'Oupeye a rouvert ses portes ce mercredi 20 mai, aux heures habituelles (de 8 à 14h), sur l'esplanade du Château.

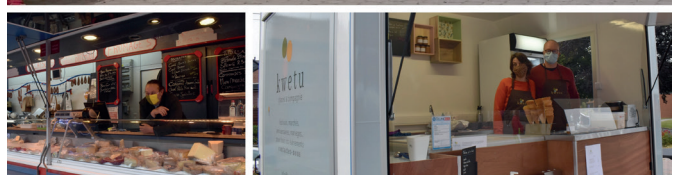
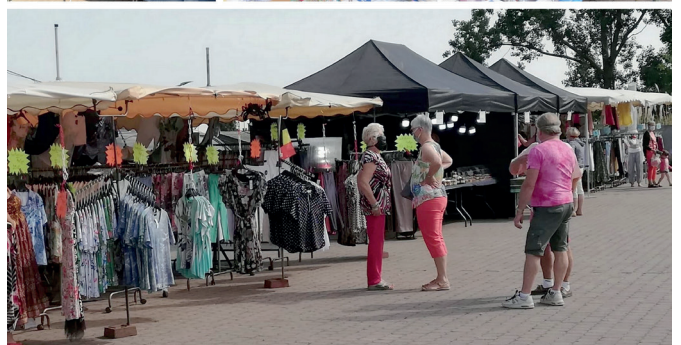
Les mesures sanitaires mises en place vous permettent de faire vos achats en toute sécurité. Ainsi, les marchands portent obligatoirement un masque (recommandé pour les visiteurs). Un sens de circulation est également imposé par l'installation de barrières. Bienvenue à tous chaque mercredi matin !



75° ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

C'est dans un contexte particulier de confinement qu'ont eu lieu les commémorations du 8 mai 2020. Cependant, sur proposition de l'Échevine des Affaires patriotiques, Mme Cindy Caps, le Collège communal a tenu à fleurir, sans rassemblement, les monuments qui étaient évidemment parés, comme chaque année à cette occasion, de nos couleurs nationales.

En collaboration avec la Maison du Souvenir de Hermalle-sous-Argenteau, des gerbes ont donc été déposées afin de ne pas oublier ceux qui ont souffert, ceux qui se sont battus et, bien entendu, ceux qui ont perdu la vie durant ce conflit.



INÉDIT ! LE CONSEIL COMMUNAL CONTRAINT DE QUITTER LE CHÂTEAU

Les 2 derniers Conseils communaux se sont adaptés aux consignes sanitaires obligatoires durant cette période chahutée par le Covid19. Afin de respecter la distanciation sociale, les Conseillers se sont réunis le 14 mai aux Ateliers du château tandis que le 25 juin, ils ont investi le hall omnisports de Hermalle-sous-Argenteau.

Lors du Conseil du 14 mai, deux nouvelles mandataires ont prêté serment. Mme Carine Plomteux assure en effet le remplacement de Mme Cindy Caps durant son congé de maternité en tant qu'Échevine des Affaires patriotiques, du Commerce local, de la Jeunesse et la Petite Enfance, du Plan de Cohésion sociale et de la Participation citoyenne. Elle est, durant cette période, remplacée au Conseil communal par Mme Élodie Pedol. Toutes nos félicitations à Mme Cindy Caps pour la naissance de son petit garçon et à nos deux mandataires pour leur nouvelle fonction.



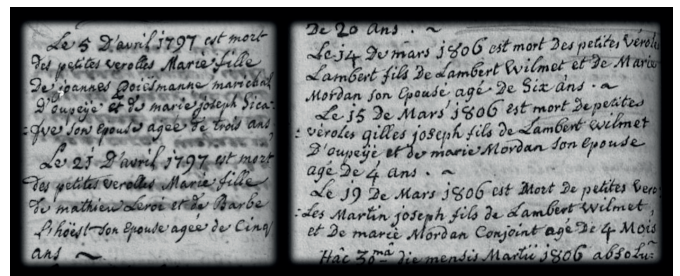
Carine Plomteux, Elodie Pedol et notre Bourgmestre

◆ LES DÉLICATES CONDITIONS DES ÉPIDÉMIES DU PASSÉ

La perspective historique permet souvent de mesurer le chemin parcouru et de vivre le moment présent fort des expériences passées. Ainsi, dans le contexte d'une épidémie, elle met en évidence notre capacité, aujourd'hui, à diminuer les risques de contamination exponentiels que redoutaient les sociétés d'autrefois.

Pars vite, loin, et reviens tard ! Ce conseil répété jadis en temps de peste, était à peu près le seul moyen relativement efficace pour échapper au fléau. Encore fallait-il fuir avant d'avoir été infecté. Sans quoi, la fuite revenait à propager l'épidémie. Quelle autre alternative ? Prières et processions expiatoires, recours aux guérisseurs, pratiques superstitieuses ou encore, plus dramatiquement, désignations de boucs émissaires, sorcières, étrangers, vagabonds. Les chasser, voire les supplicier, devait permettre d'enrayer le fléau dont ils étaient présumés responsables. Seule l'instauration d'une quarantaine, notamment pour les bateaux venant de régions suspectes, offrait une chance de prévenir l'épidémie. Rien en revanche ne lui faisait obstacle une fois installée, sinon le temps et son tribut en victimes.

L'ignorance était le handicap majeur des populations frappées jadis par les épidémies. Même leur mode de propagation est généralement méconnu. Lorsque la peste frappe, on n'imagine pas qu'elle se propage par les piqûres des puces qui la transmettent des rats à l'homme. Quand le choléra se répand en Europe, au 19^e siècle, on recommande encore de purifier l'air des « miasmes » qui le véhiculent, notamment par des grands feux d'herbes aromatiques. Hélas ! Le choléra n'infecte pas les populations par l'air, mais via les eaux croupies. Finalement, la médecine devra attendre le milieu du 19^e siècle pour découvrir l'existence des virus et des bactéries.



Actes de décès d'enfants victimes de la petite vérole (variole) à Oupeye en 1797. Extrait du registre paroissial.

La connaissance, grâce aux progrès de la médecine, est aujourd'hui notre atout majeur. L'ennemi peut maintenant être rapidement identifié (virus ou bactérie) et ses modes de diffusion établis. Chacun d'entre nous peut ainsi adopter des gestes barrières appropriés qui ont fait leur preuve. La capacité d'agir des populations est donc bien réelle et apte à enrayer significativement la propagation des maladies. Quant à ceux qui contractent malgré tout la maladie, des traitements offrent encore de réels espoirs. Nous avons aussi gagné en humanité et en solidarité face à ces épreuves. Les médias mettent sans doute un peu trop souvent en évidence les comportements opportunistes, égoïstes ou irresponsables. C'est oublier tous les gestes citoyens remarquables qui marquent l'attachement envers autrui.

Pour en savoir un peu plus sur les épidémies autrefois, pour découvrir quelques faits sur le sujet en Basse-Meuse, un quiz / dossier vous est proposé par la bibliothèque d'Oupeye :

<http://www.oupeye.eu/bibloupnew/quiz3/>

Déconfinement à Oupeye

Voici un résumé non exhaustif des différentes mesures entrant en vigueur au 1^{er} juillet
(sous réserve de changements par le CNS).

Culte

- **Activités autorisées** (messes, baptêmes, mariages, funérailles et commémorations)
- **200 personnes maximum en respectant la distanciation sociale** (10 m² / personne)

Mariages

- **Célébration :**
200 personnes maximum mais
30 personnes au Château d'Oupeye
- **Réception :** 50 personnes maximum
réparties sur des tables
de 10 maximum



Service minibus communal

- Service organisé
- Masque obligatoire



Hôpital d'Hermalle

- Covid 19 : centre de pré-tri sas
- Autre problème de santé :
fonctionnement normal



Enterrement

- **Cérémonie :** 200 personnes maximum en respectant la distanciation (1,5 m)
- **Réception :** 10 personnes au maximum

Réunions pour des activités d'associations ou de groupements

- **50 personnes maximum à l'intérieur, en respectant la distanciation.** (Exemple : la salle Jules Absil peut d'ordinaire contenir 70 personnes mais ne pourra n'en accueillir que 30 actuellement)
- **10 personnes maximum par table**
- **Pas de service bar.**
Les personnes sont assises lors des activités.
- **200 personnes en extérieur**

Sports

- **Toutes les activités sportives sont de nouveau autorisées sans contact, maximum 50 personnes avec un entraîneur ou responsable** (voir protocole)
- **Public :** maximum de 200 spectateurs assis



Piscine de Haccourt

- **Ouverture à partir du 1^{er} juillet**
sous réserve des résultats des tests PH
Précaution : se renseigner avant de s'y rendre

Piste d'athlétisme d'Haccourt

- Ouverte
- Respect du protocole
- **Club :** 50 personnes maximum avec un entraîneur ou un responsable
- **Particuliers :** respect des distanciations sociales



Plaines de jeux

- Ouvertes
- Contrôle des distanciations sociales

Fêtes de village

- Les fêtes de Haccourt (août), Hermalle (août), Hermée, Heure la Féria (septembre), Oupeye (octobre), ... sont supprimées.
- Commémorations acceptées



Consultations ONE

- Sur rendez-vous

Marché d'Oupeye

- Ouvert tous les mercredis



Collecte des déchets

- Tournées organisées suivant le même planning



Recyparc d'Hallembaye

- Limitation du nombre de véhicules sur le site
- Port du masque

Maisons de repos

- Visites sur rendez-vous

Police

- Reprise normale des missions
- 2 patrouilles pour faire respecter les consignes « covid 19 »



Garde d'enfants par les grands-parents

- Oui, s'ils font partie de la bulle sociale.
- Fortement déconseillé s'ils font partie d'un groupe à risques (65 ans et plus, problèmes de santé,...)



Les mouvements de jeunesse

- Déroulement d'activités en présence de cinquante personnes maximum
- Pas de port du masque dans leur bulle. Présence du masque lors des sorties. Activités limitées.

Les règles d'or :

De la limitation des contacts entre personnes ;
Du respect des distances de sécurité ;
Des bons réflexes en matière d'hygiène,
appelés aussi « gestes-barrières ».

Joseph Simoné,
Échevin de la Communication